Québec Tourisme Centre-du-Québec

Communiqué

Pour diffusion immédiate
CNW, code 69
+ Hebdos régionaux du Centre du Québec

Entente de partenariat régional en tourisme

Plus de 380 000 $ pour rehausser l'offre touristique de la région du Centre-du-Québec

Bécancour, le 7 décembre 2010. – La ministre du Tourisme, Nicole Ménard et le président du Comité de gestion de l'Entente de partenariat régional en tourisme pour la région du Centre-du-Québec, Yves Zahra, sont fiers d'annoncer une aide financière de 380 075 $ pour la réalisation de 14 projets touristiques dans la région du Centre-du-Québec.

« L'Entente de partenariat régional en tourisme pour le Centre-du-Québec nous a permis de prendre conscience des atouts et des possibilités de développement importantes dans la région. La grande variété des projets présentés témoignent du dynamisme des entreprises touristiques dans la région. Je suis confiante que ces initiatives contribueront à l'accroissement des visiteurs et des recettes touristiques », a déclaré la ministre Ménard.

« Ces investissements confirment la vitalité et la notoriété de l'industrie touristique du Centre-du-Québec. Il est primordial d'adopter une approche concertée, puisque c'est cette planification qui nous permet ensuite de proposer une offre touristique des plus compétitives. Le tourisme contribue significativement à la création de la richesse collective et demeure un des outils importants pour le développement économique de la région », a pour sa part ajouté le ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, Laurent Lessard.

« Je suis particulièrement fier d'annoncer ces 14 projets touchant 5 secteurs d'activités bien distincts et à fort potentiel d'attractivité auprès de la clientèle touristique. L'agrotourisme, l'écotourisme, la culture, la santé et le bien-être ainsi que le tourisme d'affaires et événementiel font partie intégrante du tourisme au Centre-du-Québec et nous nous devons d'en tirer parti afin de rehausser la qualité de l'offre présentée aux touristes », a indiqué le président du Comité de gestion de l'Entente de partenariat régional en tourisme pour la région du Centre-du-Québec, Yves Zahra.

Ces initiatives découlent de l'Entente de partenariat régional en tourisme pour la région du Centre-du-Québec, signée en mars 2009**.** Rappelons que celle-ci vise à renouveler l'offre touristique en soutenant financièrement des projets structurants, qui tiennent compte des priorités régionales et du caractère distinctif de la région du Centre-du-Québec.

– 30 –

Sources :

Julie Boivin
Attachée de presse
Cabinet de la ministre du Tourisme
418 528-8063

Sylvain Bourassa
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
418 691-2050

Renseignements

Isabelle Hallé
Responsable des communications
Tourisme Centre-du-Québec
ihalle@tourismecentreduquebec.com
819 364-7177, poste 302

Contribution financière pour chacun des projets dans le cadre de l'Entente de partenariat régional de la région du Centre-du-Québec

Projet	Coût	Soutien financier des partenaires
Association pour la mise en valeur de la Gentilly	162 375 $	35 000 $ MTO
Centre de la biodiversité du Québec	55 775 $	35 000 $ MTO
Manoir du lac William	2 260 000 $	35 000 $ MTO
Conseil de bande des Abénakis d'Odanak	40 250 $	32 200 $ MTO
Club de golf de Gentilly	35 000 $	28 000 $ ATR / CRÉ / ARDECQ
Les petits fruits d'Évelyne	51 750 $	9 875 $ ATR / CRÉ / ARDECQ
Parc Aventure Drummond	66 725 $	10 000 $ ATR / CRÉ / ARDECQ
Théâtre du Coq	72 608 $	35 000 $ ATR / CRÉ / ARDECQ
Sucrerie du lac Bijou	257 000 $	35 000 $ ATR / CRÉ / ARDECQ
Le Village Québécois d'Antan inc.	70 000 $	35 000 $ MTO
Musée Laurier Division musée de la poste	50 000 $	35 000 $ ATR / CRÉ / ARDECQ
Centre d'interprétation de la canneberge	15 600 $	10 000 $ ATR / CRÉ / ARDECQ
Municipalité de Saint-Hélène-de-Chester Pavillon d'accueil, carrefour écotouristique des Appalaches	53 728 $	35 000 $ ATR / CRÉ / ARDECQ
Municipalité de Pierreville	19 400 $	10 000 $ ATR / CRÉ / ARDECQ
Total :	3 210 211 $	380 075 $

Les promoteurs ont également accès à d'autres programmes de financement pour bonifier le montage financier de leur projet. Vous pouvez notamment consulter le site du ministère du Tourisme à l'adresse : http://www.tourisme.gouv.qc.ca/programmes-services/index.asp

Feuillet d'information

En 2007, le ministère du Tourisme et ATR associées du Québec ont conclu une entente-cadre encourageant les associations touristiques régionales à convenir avec le Ministère, sur une base volontaire et individuelle, d'une entente de partenariat régional en tourisme.

L'aide financière accordée par le ministère du Tourisme dans le cadre de ces ententes de partenariat est égale à la contribution de chaque ATR, à même ses revenus issus de la taxe sur l'hébergement, et le montant maximum de l'aide du ministère du Tourisme est de 500 000 $ par entente. La participation de partenaires régionaux est souhaitée de même que celle d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

Voici la répartition des montants accordés :

Bailleurs de fonds	**Total**
Ministère du Tourisme	465 000 $
Tourisme Centre-du-Québec	465 000 $
CRÉ Centre-du-Québec	160 000 $
ARDECQ	140 000 $
MAPAQ	75 000 $
MCCCF	30 000$
Grand total	**1 335 000 $**

Les ententes ont pour objet d'associer les partenaires à la réalisation de priorités régionales de développement de l'offre touristique en vue de maximiser l'apport de l'industrie touristique à l'économie des régions touristiques du Québec, et ce, par le soutien à des projets identifiés comme stratégiques par les acteurs du milieu. Pour la région du Centre-du-Québec, les projets devront permettre l'atteinte de l'un ou l'autre des objectifs suivants :

- renforcer le pouvoir attractif des produits touristiques en émergence et de la destination;
- stimuler l'achalandage touristique dans la région du Centre-du-Québec par l'augmentation du nombre de touristes en provenance du Québec et de l'extérieur du Québec;
- susciter la rétention des visiteurs dans la région touristique du Centre-du-Québec et augmenter les nuitées;
- atténuer les écarts de la saisonnalité;
- augmenter le niveau de qualité de l'offre touristique, la complémentarité et la pérennité des produits, des services et des infrastructures;
- améliorer l'« exportabilité » de l'offre touristique;
- engendrer des impacts économiques significatifs pour le maintien et la création d'emplois;
- encourager et promouvoir des pratiques de gestion privilégiant un tourisme durable et responsable;
- favoriser le développement d'une sensibilité accrue quant à la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti de la région touristique du Centre-du-Québec;
- favoriser les projets soumis par les entreprises souscrivant à la Démarche Qualité Tourisme et promouvoir les initiatives visant l'atteinte de normes de qualité dans leur secteur d'intervention respectif.

Les entreprises et les organismes touristiques de la région du Centre-du-Québec, qui souhaitent obtenir davantage d'information sont invités à visiter le site Internet de l'ATR à l'adresse www.tourismecentreduquebec.com ou joindre directement Martine Boisvert à Tourisme Centre-du-Québec au 819 364-7177, poste 312 ou par courriel à l'adresse suivante : entente@tourismecentreduquebec.com.